

APPEL A CANDIDATURE -

Résidence d'auteur au collège Lavalley
du 15 janvier au 16 février 2018

Cette résidence relève d'un dispositif de partenariat en éducation artistique, culturelle et numérique entre le collège Lavalley, l'Usine Utopik (partenaire artistique) et la ville de Saint-lô (50 – département de la Manche). Elle vise à développer un travail pédagogique de sensibilisation à la création et au monde de l'Art, de sa pratique à sa réception.

La résidence d'écriture permet aux collégiens d'approcher la démarche littéraire dans son processus et de bénéficier d'une relation privilégiée avec l'auteur. Elle offre un espace d'ouverture, de réflexion et d'expression auquel les élèves peuvent être associés individuellement ou collectivement.

LA RESIDENCE

La résidence est ouverte à tous les genres littéraires, aux auteurs français et étrangers francophones qui ont déjà publié un ou plusieurs ouvrages à compte d'éditeur. Le projet peut être uniquement textuel ou éventuellement donner lieu à un croisement avec d'autres formes ou d'autres disciplines.

En dehors de son projet d'écriture, l'auteur consacre une partie de son temps à des actions de médiation (ateliers d'écriture, lecture, rencontres et débats...) en direction du public scolaire - non limité au niveau collège (39 h) et plus largement sur le territoire (8 h). Les actions seront préparées en amont entre les partenaires (enseignants, documentalistes, bibliothécaires ...) et l'auteur.

L'auteur s'engage à produire un travail de création durant sa résidence, à en faire la restitution auprès du public et à participer aux actions de médiation prévues dans le cadre de la convention.

Approches thématiques souhaitées :

- Regards sur la société (dénoncer les travers de la société, individu et société : confrontations de valeurs ?)
- dire l'amour
- la fiction pour interroger le réel
- visions poétiques du monde
- agir dans la société : individu et pouvoir
- informer, s'informer, déformer
- la ville : lieu de tous les possibles
- progrès et rêves scientifiques.

Conditions d'accueil et de résidence :

Chaque auteur est invité durant 5 semaines (période consécutive).

Il est logé gratuitement dans un appartement au sein de l'établissement.

L'espace de résidence se situe au cœur du collège, dans la galerie-artothèque du collège.

Horaires :

La résidence se déroule selon les horaires scolaires :

- 8h-12h/ le matin
- 13h30- 16h30 l'après-midi, sauf le mercredi.
- les jeudis, de 16h30 à 18h30, l'auteur est présent pour quatre "résidences ouvertes", (rencontres publiques, ateliers d'écritures ou de lecture, lecture expressive, pratique théâtrale ...)

L'auteur accepte que des informations le concernant (bibliographie, extraits, photos, etc.) soient diffusées et mises en ligne sur le site internet du collège, dans le but de communiquer sur la résidence.

Allocation :

La résidence est assortie d'une allocation de 2238€ euros net. Cette allocation est reversée en droits d'auteur. Le collège (par l'intermédiaire de l'Usine Utopik) se charge de reverser 1,1% de contribution diffuseur.

Les frais alimentaires et les frais de déplacement sont à la charge du résident.

Dossier de candidature :

L'auteur devra fournir :

- un dossier présentant **les thèmes et/ou les genres abordés.**
- un CV et une bibliographie mis à jour. -
- une note d'intention **décrivant le projet d'écriture et le(s) projet(s) qui pourrai(ent) être développé(s) dans le cadre de la résidence en direction de publics d'âges différents.**
- des ouvrages, documents ou textes déjà réalisés.

Courrier accompagné d'une enveloppe au format du dossier, affranchie et libellée (noms et adresse du candidat pour le renvoi des dossiers non retenus).

Les courriers électroniques sont acceptés (fichier en format PDF uniquement).

Les candidats seront informés des résultats de la sélection par courrier électronique.

Dossier de candidature à envoyer en double exemplaire avant le **19 décembre 2017** à :

**Usine Utopik / Relais Culturel Régional
La Minoterie
50420 TESSY-SUR-VIRE**

Renseignements auprès de : Xavier Gonzalez,
directeur Marie-Blanche Pron, adjointe à la
direction www.usine-utopik.com 02 33 06 01 67.
ou usineutopik@gmail.com

**Résidence d'auteur/Collège Georges
Lavalley
30 rue François 1er
50003 Saint-lô**

Renseignements auprès de M. Carnet,
principal du collège. 02 33 05 14 02
ce.0500094f@ac-caen.fr